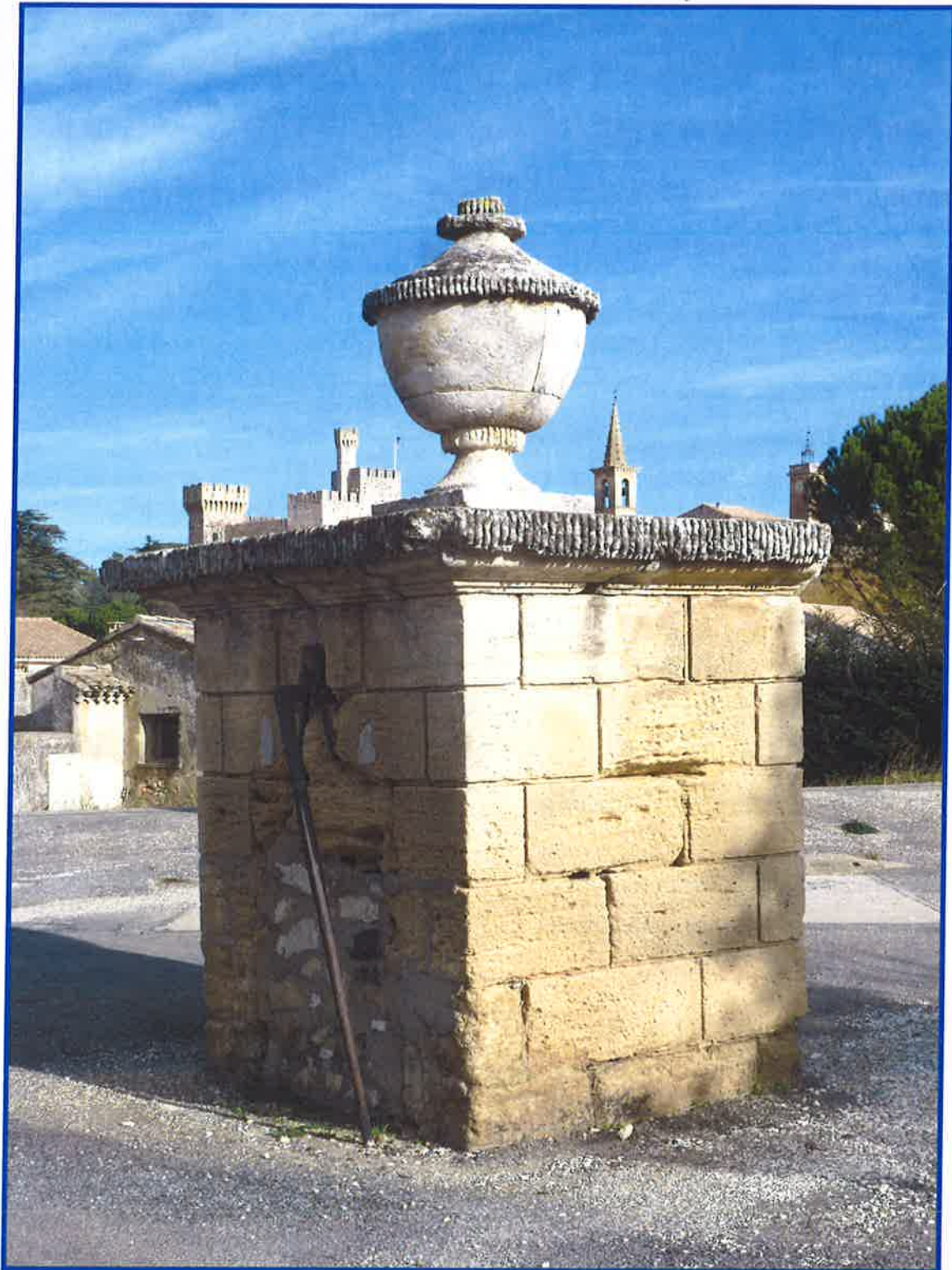




BULLETIN MUNICIPAL POUZILHAC



Le mot du Maire

Chères Pouzilhacoises, Chers Pouzilhacois, Cher Amis,

C'est avec impatience que j'attendais ce bulletin pour vous faire part des actions municipales, mais je ne peux commencer ce mot du maire sans une pensée pour Patrice PESENTI qui nous a quittés en ce mois d'octobre. Sa passion et son amour de Pouzilhac motivaient son engagement tant au sein de la municipalité durant cinq mandats que dans la vie associative villageoise. Je retiendrai de lui l'image d'un homme aimable, souriant et placide et garderai pour exemple l'amour qu'il avait de Pouzilhac.

« On doit chercher dans le passé ce qui brille pour donner au présent de l'éclat, si l'on ne veut pas obscurcir l'avenir » (Marius Saint-Arnault)

Ce qui brille en ce mois de décembre, ce sont les yeux des enfants à l'approche de Noël ainsi que les illuminations qui elles, donnent de l'éclat à notre village. Concernant l'avenir, à l'aube de l'année 2015, le conseil municipal se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2015, et vous souhaiter à toutes et à tous de bonnes fêtes.

Thierry ASTIER

TABLE

LA VIE DU VILLAGE :

- Les travaux réalisés	Page 3
- EDF	
- Affouage	
- Sécurisation de la D 6086	Page 4
- Rénovation du parc d'éclairage	
- Ecole	Page 5
- Illuminations de Noël	page 6
- Carrières	
- Stationnement	
- Cérémonie du 11 novembre	page 7
- Noël pour les aînés	

Le SIRP Page 8

Communauté de Communes du Pont du Gard Page 9

Anniversaire du Pont du Gard Page 10

Informations générales Page 11

- collectif Pouzilhac route 86
- Maître et chien les bons reflexes

Les associations Page 12

- APE l'Ecole Buissonnière
- Poupapou
- Tennis
- Marche
- Chasse
- L'Amicale Cycliste
- 1.2.3 Soleil

Page 13

Page 14

P.14/15

Page 15

Page 16

Etat civil

Numéros utiles

La vie du village

LES TRAVAUX REALISES

Monument aux morts

- ♦ Le mur, en fort mauvais état, a été restauré par l'entreprise Andrieu-Servage,
- ♦ Les arbres ont été élagués pour la mise en sécurité du monument par l'entreprise Arbo-Soins.

Secrétariat du SIRP

- ♦ Toute l'installation électrique a été refaite et mise en conformité aux normes en vigueur, par la société Agniel,
- ♦ Un bloc porte a été fourni et installé,
- ♦ La peinture est réalisée,
- ♦ Les meubles installés.

Eglise

- ♦ La dalle du clocher de l'église a été refaite par l'entreprise Andrieu.

Portail Vieil

- ♦ Les travaux de renforcement et de mise en valeur de la Porte Sarrasine sont terminés.

Cantine

- ♦ L'entreprise Ducros a changé la porte côté sud.

Salle polyvalente

- ♦ Tous les travaux de mise en conformité acoustique, phonique, accès PMR, hygiène sont terminés. La commission de sécurité a contrôlé et donné son accord pour l'ouverture de la salle au public. Les derniers travaux de peinture dont le sol, sont en cours et devraient être terminés pour fin janvier.

Eau

- ♦ La pompe Guimard installée en 1991 a dû être changée

Place de l'église

- ♦ Le bâtiment en ruines a été vidé et nettoyé. La démolition pour la mise en sécurité du site sera réalisée par l'entreprise Atek et commencera d'année prochaine.

EDF

EDF est actuellement en discussion avec Pouzilhac et les villages alentours pour l'étude de projets éoliens ou solaires. Certains villages semblent déjà avancés sur ces projets (Gaujac prévoit l'installation d'une centrale solaire en bordure de Pouzilhac). Il y a lieu d'échanger avec les villages environnants afin de se concerter sur les projets.

Affouage

Une nouvelle coupe va être mise en place pour 2015. Les personnes souhaitant réserver une parcelle de bois devront se faire connaître en mairie. Nous aviserons les personnes intéressées dès que le technicien de l'O.N.F aura délimité les parcelles.



SECURISATION de la D6086

Soucieuse de la sécurité de tous à l'abord de la R D6086, la commune s'est équipée depuis le 25 novembre, de deux radars pédagogiques dernière génération.

Ces radars permettent de faire chuter la vitesse des véhicules, mais aussi de procurer toutes les statistiques nécessaires pour une étude plus approfondie, et amener, par la suite, à une sécurisation totale de cette traversée.

En effet, ces statistiques permettront de faire connaître la vitesse moyenne et le flux des véhicules traversant la commune, la fréquence par tranches horaires, pour une meilleure approche de l'étude de la sécurisation de la R D 6086.

La municipalité a également mis en place deux panneaux de signalisation protégeant les passages piétons, pour plus de sécurité.

Nous avons d'ores et déjà observé grâce à cette installation, une chute significative de la vitesse des usagers dans la traversée de notre commune.



RENOVATION DU PARC D'ECLAIRAGE PUBLIC DE NOTRE COMMUNE



Elle a été entièrement réalisée par l'entreprise VALETTE d'Alès avec le soutien du Cabinet d'études GAXIEU, Maître d'œuvre de ce projet.

Cette opération est cofinancée par l'Union Européenne à hauteur de 50% dans le cadre du Programme Opérationnel de l'Objectif Compétitivité.

En effet, l'Europe s'est engagée en Région Languedoc-Roussillon avec le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) en vue de réduire la vulnérabilité des territoires et garantir leur attractivité et leur qualité environnementale, d'encourager l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables, de contribuer à la diminution des émissions de gaz à effet de serre et maîtriser les consommations énergétiques.



ECOLE

Les trois classes de l'Ecole de Valligières sont venues à tour de rôle visiter l'Hôtel de Ville de Pouzilhac le vendredi 18 décembre. Les élèves ont été accueillis par plusieurs conseillers municipaux et Monsieur le maire, auquel ils ont pu poser des questions sur son rôle et sur le fonctionnement d'une municipalité. Ils ont pu accéder à la salle du conseil et la salle de vote, ce qui a été pour certains l'occasion de découvrir l'isoloir. Les élèves ont également visité l'exposition à la mémoire de la guerre de 1914-18, organisée par François Pannetier, qui, à cette occasion, avait apporté des souvenirs et objets d'époque que les enfants ont appréciés.

Les classes de Cp- Ce1 et de Ce1- Ce2 ont débuté un cycle natation de 9 séances à la piscine de Laudun, le jeudi matin. Chacun progresse à son rythme et les élèves sont ravis. Vendredi matin nous sommes rendus à la salle polyvalente de Pouzilhac pour assister à un spectacle offert par l'APE.



Illuminations de Noël

Cette année les décorations de Noël ont changé. De magnifiques boules bleues et blanches scintillent et illuminent notre village qui arbore un air de fête.



Carrières



Les personnes ayant besoin d'agrégats « déchets de carrière » (gratuit), peuvent venir chercher un bon à la mairie. Ils peuvent ensuite être retirés soit à la carrière Robert, soit à la carrière la Provençale.

Stationnement :

Nous remarquons que certaines personnes ne respectent pas les règles de stationnement, que nous rappelons ici :

- ♦ **Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation.**
- ♦ Est considéré comme gênant la circulation publique l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule : sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons, sur les emplacements réservés à l'arrêt ou au stationnement des véhicules de transport public de voyageurs, à proximité des signaux lumineux de circulation ou des panneaux de signalisation, à des emplacements tels que ceux-ci peuvent être masqués à la vue des usagers ; sur les emplacements où le véhicule empêche soit l'accès à un autre véhicule à l'arrêt ou en stationnement, soit le dégagement de ce dernier ;
- ♦ Est également considéré comme gênant tout arrêt ou stationnement : D'un véhicule sur les chaussées, voies, pistes, bandes, trottoirs ou accotements réservés à la circulation des véhicules de transports publics de voyageurs, des taxis ou des véhicules d'intérêt général prioritaires.

Les sanctions:

Un stationnement gênant tel que défini par l'article R417-10 entraîne une contravention de 2ème classe, à savoir 35 euros, et la possibilité de voir son véhicule emmené en fourrière.



Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre a été marquée par le centenaire de la Première Guerre Mondiale et son programme commémoratif qui se prolonge jusqu'en 2018.

La Municipalité s'est mobilisée pour ce rassemblement à la mémoire de celles et ceux qui ont vécu cette tragédie. Un piquet du centre de formation des militaires du rang de Nîmes participait à cette manifestation.

Après avoir déposé la gerbe au pied du monument aux morts, les habitants présents lors de la cérémonie ont pu écouter les textes lus par les élèves et entendre le Maire T. Astier lire le message de Kader Arif Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense chargé des anciens combattants.

Une exposition riche en témoignages, objets du quotidien, armes, registres, lettres.... de cette période, organisée par François Pannetier, était présentée à la cantine.

Les enseignants de l'école élémentaire ont transmis à leurs élèves les connaissances essentielles pour comprendre l'importance de cette commémoration et leur ont appris la Marseillaise qu'ils ont chantée en chœur de façon émouvante.



**Vous pourrez encore voir l'exposition sur la guerre de 14/18, à la mairie,
durant tout le mois de janvier**

Noël pour les aînés

Vendredi 12 décembre nos aînés étaient conviés à la cantine autour d'un goûter copieux offert par la municipalité. Une quarantaine de personnes avait répondu à l'invitation.

L'ambiance était conviviale, et tout en grignotant, chacun retrouvait une connaissance, un ami avec qui discuter.

En fin d'après-midi tous les participants sont repartis heureux avec leur « colis de Noël ».

Ce goûter, nouveauté à Pouzilhac, a été apprécié de tous. Il faudra le reconduire !

LE SIRP



La Réforme des rythmes scolaire et les Temps d'Activités Pédagogiques

« Pour mieux apprendre à l'école »

Depuis la rentrée de septembre, les enfants scolarisés à Pouzilhac et Valliguières vont à l'école le mercredi matin, et en contrepartie deux après-midi par semaine sont allégés. Rappelons brièvement que cette réforme, imposée à toutes les communes de France, a pour objectif de permettre aux enfants de mieux réussir à l'école avec 5 matinées de cours au lieu de 4. L'organisation des temps de l'après-midi est à l'initiative de chaque commune, et le SIRP a souhaité trouver une solution qui permette de respecter les rythmes scolaires, tout en proposant des activités qui s'inscrivent dans un projet, qui prenne du sens pour les enfants.

Dans le cadre de cette réforme, le SIRP a voulu mettre en place un réel projet de qualité, en concertation avec les différents acteurs concernés (Enseignantes, Parents). Positionnés sur une plage d'une heure trente consécutive, deux jours par semaine (les mardis et jeudis après-midi), juste après le temps scolaire, les **TAP (temps d'activités pédagogiques)** sont organisés avec l'association des Francas. Les enfants sont regroupés par ateliers pour pratiquer d'autres activités adaptées à leur âge (danse, grands jeux, atelier scientifique, ...). Les activités sont encadrées par une Directrice, présente au quotidien, et animées par des intervenants, au sein de l'école ou dans des structures mises à disposition par les municipalités (ex salle polyvalente). Lors de la première session (septembre-octobre) les enfants ont découvert l'ensemble des ateliers qui leur sont proposés, puis ont choisi pour novembre-décembre les ateliers auxquels ils souhaitent participer. Un premier temps d'évaluation par le **Comité de Suivi du Projet Educatif Territorial (PEDT)** s'est tenu le 12 décembre dernier. Il réunissait des élus de Valliguières et Pouzilhac, les Francas du Gard, les directrices d'écoles et les représentants des parents d'élèves. Le président du SIRP a rappelé l'important travail mené par les élus depuis le mois d'avril pour mettre en place cette réforme dans l'intérêt des enfants. Le bilan de la première période des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) s'avère positif avec un taux de fréquentation de 73%, en hausse pour la période novembre-décembre. Les élus du SIRP ont remercié l'ensemble des acteurs pour leur implication dans cette réussite. Chaque membre du comité a ensuite indiqué son point de vue, posé des questions ou formulé des propositions pour améliorer encore l'organisation en place. Parmi les points d'amélioration, on notera l'édition d'une plaquette décrivant aux parents les objectifs du PEDT et les choix d'animation qui en découlent. Pour entretenir l'intérêt des enfants de chaque tranche d'âge, les Francas anticipent le renouvellement des activités TAP, avec le souci d'impliquer les associations locales. Les demandes des enfants sont également prises en considération. Le comité de suivi du PEDT se réunira à nouveau pendant l'année scolaire.



l'organisation, on notera l'édition d'une plaquette décrivant aux parents les objectifs du PEDT et les choix d'animation qui en découlent. Pour entretenir l'intérêt des enfants de chaque tranche d'âge, les Francas anticipent le renouvellement des activités TAP, avec le souci d'impliquer

les associations locales. Les demandes des enfants sont également prises en considération. Le comité de suivi du PEDT se réunira à nouveau pendant l'année scolaire.



L'accueil périscolaire

La garderie périscolaire de Pouzilhac accueille les enfants, en période scolaire, tous les matins, y compris le mercredi, à partir de 7H30 ; le lundi, mardi, jeudi et vendredi soir jusque 18h 30 , et le mercredi jusqu'à 13H00.

La restauration scolaire : projet d'une cantine supplémentaire à Valliguières

La cantine de Pouzilhac fonctionne au maximum de ses possibilités. Bien qu'organisant deux services, certains midis, elle ne peut accueillir l'ensemble des enfants qui le souhaiteraient. De plus avec l'ouverture de la nouvelle classe à Valliguières, le transfert en bus des enfants scolarisés sur Valliguières et rentrant sur Pouzilhac, soit pour aller à la cantine soit pour déjeuner chez eux, pose là encore des difficultés car le bus est souvent plein (il a fallu cette année organiser deux transferts le midi). Pour ces raisons, en accord avec le SIRP, une réflexion est actuellement conduite par les élus de la commune de Valliguières, en coordination avec Rachel Pannetier, responsable de la cantine et le traiteur, pour délivrer des repas dans la salle du lavoir à Valliguières. Des travaux et des aménagements sont à effectuer pour la réalisation de ce projet.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Des débats houleux, une communauté qui peine à trouver un cap

Depuis l'élection des nouveaux élus à la communauté de communes, celle-ci peine à trouver des consensus et des projets, qui sont pourtant indispensables pour aller de l'avant et développer les compétences de cette communauté.

Trois sujets ont particulièrement mobilisé les élus :

L'ouverture des commissions de travail aux conseillers municipaux. Actuellement, seuls les 41 conseillers communautaires peuvent faire partie des 12 commissions thématiques. Le Président (Claude Martinet) et les 12 vices présidents n'arrivent pas à s'accorder sur cette question. Pour les élus favorables à l'ouverture, cette option permet de mobiliser de nouvelles compétences municipales. Pour les « opposants », le trop grand nombre de personnes participants aux commissions est un frein à la prise de décision.

Le lieu du futur siège de la communauté de communes. Le projet initial (démarré par l'ancienne mandature) était de regrouper, sur le site de l'ancienne gendarmerie de Remoulins, la communauté de communes et l'ensemble des services publics dans une Maison des Services Publics. Ce projet est remis aujourd'hui en question. Les élus de la communauté de communes s'interrogent en effet sur l'opportunité d'un tel investissement alors que le contexte de l'intercommunalité est encore aujourd'hui incertain. Devant ces hésitations, le conseil communautaire a approuvé un autre projet, celui de louer les locaux de l'ancienne cave coopérative de Saint Hilaire d'Ozilhan, pour y installer le siège de la communauté de communes. Les autres services publics seront quant à eux centralisés non loin de la Mairie de Remoulins

Périmètre de la Communauté de Commune du Pont du Gard (CCPG).

Lors de la séance du 01 décembre 2014 les élus communautaires ont dû délibérer sur une motion demandant à Monsieur le Préfet le maintien du périmètre actuel de notre territoire, motion pour la-

Le Président Monsieur Martinet ne souhaite pas mener d'études pour confirmer ou infirmer l'intérêt d'une fusion avec un des EPCI (établissement public de coopération intercommunale) voisins. Pourtant, d'autres élus approuvent la mise en place de ce type d'étude. Ces discussions soulèvent, pour un village comme le nôtre, la question du choix de la communauté de communes, et nécessitent justement d'étudier les différentes alternatives.

Projet de Programme Local de l'Habitat (PLH)

Le PLH est un outil communautaire de prévision et de programmation afin de répondre aux besoins des habitants en logements, en assurant une répartition équilibrée et diversifiée. Réaliser un PLH permet par ailleurs de bénéficier d'aides publiques majorées. A noter enfin que le PLH est un outil obligatoire pour les grandes agglomérations.

Ce projet a été globalement bien accueilli par les élus communautaires. Cependant il soulève quelques interrogations et des points de blocage apparaissent sur différentes questions entre les élus. Il nécessite en effet d'avoir une stratégie commune en matière d'habitat sur le territoire, et il doit être compatible avec d'autres actions existantes, comme le PLU et le SCOT. Enfin il nécessite une cohérence sur les objectifs à atteindre.

Schéma de mutualisation

Le code général des collectivités territoriales oblige la mise en place d'un schéma de mutualisation des services avant mars 2015. Le schéma de mutualisation est une étape intermédiaire entre la compétence communale et la compétence intercommunale. Ceci dans le but d'optimiser les services, d'en réduire le coût et plus généralement, d'organiser de manière pertinente le territoire. La communauté de communes a donc mis en place une méthode de travail en plusieurs étapes :

- Réflexion sur une organisation / groupes de travail thématiques (urbanisme, sécurité, achats...)
- Recensement et analyse de la diversité des besoins des communes
- Réponse aux attentes des usagers du service public
- Planification du projet
- Réalisation du schéma de mutualisation.

SICTOMU / Constitution d'un service de collecte et d'enlèvement des ordures ménagères

Afin de préparer la dissolution programmée du SICTOMU, la communauté de communes, en lien avec celle de l'Uzège, procède actuellement à la sélection d'un nouveau service de collecte et d'enlèvement des ordures ménagères. Dans cette démarche, tout est mis en œuvre pour que les points de dépôts (pour Pouzilhac → Connaux), restent inchangés.

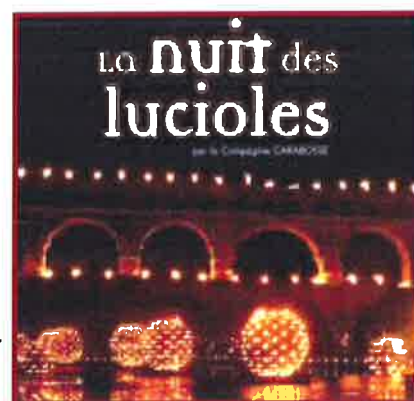
ANNIVERSAIRE AU PONT DU GARD

Il y a 30 ans le monument a reçu de la part de la communauté internationale représentée par l'UNESCO, le prestigieux emblème de « patrimoine de l'humanité », au titre notamment de « terroir du génie créateur humain ». Pour fêter l'anniversaire, l'Etablissement Public du Pont du Gard propose au public un évènement inaugural :

LA NUIT DES LUCIOLES les 8, 9 et 10 janvier

A la lueur d'une myriade de points lumineux disséminés autour du Pont, le public est invité à vivre le lever de rideau sur cette année de fête 2015 organisée et conçue par la compagnie Carabosse.

Ce spectacle est gratuit mais seulement sur invitation à retirer à l'office de tourisme (dans la limite des places disponibles).



Informations générales

Collectif « Pouzilhac Route 86 ».

Devant la dangerosité du trafic de plus en plus intense sur la RD 6086 qui traverse notre village, il a été créé un collectif dans le but d'alerter les pouvoirs publics sur cette situation, et de trouver des solutions le plus rapidement possible en dialoguant avec les élus municipaux.

Nous remercions les nombreux participants à la première réunion publique en mairie le 24 octobre dernier.

Depuis

- ◆ Nous avons contacté des habitants et la municipalité afin de les mobiliser sur le problème de la « 86 ».
- ◆ Nous avons contacté l' élu en charge de la voirie de Saint Bonnet du Gard dont la traversée est déjà aménagée et interdite aux poids lourds.
- ◆ Nous avons contacté les gendarmes de Laudun pour les sensibiliser à notre problème.
- ◆ Nous avons écrit au Ministère de l'écologie en charge de la sécurité et de l'organisation des transports routiers, au Conseil Général, ainsi qu'au Conseil Régional pour connaître leurs points de vue sur le problème.

Donc à ce jour nous continuons nos démarches malgré les radars pédagogiques que nous jugeons insuffisants.

Apportez vos remarques et suggestions ! Nous passerons vous rencontrer chez vous en janvier et février.



Beau Henri : henribeau@sfr.fr

Akoka Mireille : 06 07 19 82 54

Martin Michel : 07 71 21 77 99

Maître et chien: les bons réflexes

Un peu de civisme,

Quand vous promenez votre chien, faites en sorte qu'il ne « décore » pas les rues du villages, et surtout qu'il ne laisse pas de déjections sur le passage qu'empruntent les enfants.



Les associations

APE L'Ecole Buissonnière



♦ Fin Septembre, le bureau de l'APE a été renouvelé : Marilyne GLAIZAL (Présidente), Nathalie CAMPINS (Vice-Présidente), Maddy GUIVARCH (Trésorière), Thierry SEILER-COUSTON (Vice-Trésorier), Agathe LE BONHOMME (secrétaire), et Alexia LAPIERRE (Vice-secrétaire) sont sur le pont pour l'année scolaire 2014-2015.

♦ Le 31 Octobre, nous avons organisé la fête d'HALLOWEEN dans les rues de Valliguières pour la grande joie de plus de 100 enfants déguisés pour l'occasion. L'APE a accueilli les enfants avec une collation et offert l'apéritif aux parents.



♦ En Novembre, un projet piscine porté par les institutrices a vu le jour pour 2 classes du cycle 2, grâce au co-financement du SIRP et de l'APE



♦ Le 30 Novembre, une 1ere BOURSE AUX JOUETS ET PUERICULTURE a été organisée dans la salle polyvalente de Valliguières.



♦ Le Vendredi 19 décembre, l'APE a offert aux enfants un Spectacle de NOEL de la Compagnie « les Mouflettes et C^{ie} » à la salle polyvalente de Pouzilhac, ainsi qu'un goûter de Noël. Ce sera pour les plus petits l'occasion de faire la traditionnelle photo avec le père Noël !



♦ Et pour 2015, ...à réserver d'ores et déjà dans vos agendas :

le dimanche 1^{er} Février : LOTO de l'APE : nous faisons appel à vos dons et sponsorings !

Suivront au premier semestre : le Carnaval (en mars), la Belle de Mai(vente de fleurs, concours de boules pour adultes et enfants) le Dimanche 26 avril, les Olympiades (championnats volley & foot) le Jeudi 14 mai (Ascension) et la Fête des Ecoles le samedi 27 Juin. Notez-le dans vos tablettes !



POUAPAOU « Pourquoi pas à Pouzilhac ? »

Lutte contre la prolifération des chats : campagne 2015

Dans ce domaine, le travail de POUAPAOU sera l'année prochaine ce qu'il a été durant l'année en cours : sur indications précises des habitants, stérilisation systématique des chats errants ; sur demande, délivrance de bons de stérilisation à prix réduit pour les chats domestiqués.

On rappelle ici l'obligation qu'ont depuis 2012 les propriétaires d'identifier leur animal par tatouage ou puce.



Enfin POUAPAOU cherche quelques bénévoles pour aider à la capture des chats errants.

Inscriptions et tous renseignements au 04 66 37 08 80 (Maya et Jean-Claude Eggimann).

TENNIS

L'école de tennis a repris ses cours à la mi-septembre avec 26 enfants. Suite aux changements des rythmes scolaires, les créneaux horaires des cours de tennis ont pu être modifiés afin de satisfaire le plus grand nombre. Ainsi les enfants sont accueillis sur 4 groupes le mercredi après-midi et 1 le jeudi soir.

En septembre, le club a organisé un « tournoi de l'amitié ». 24 joueurs de tennis se sont inscrits et chacun d'eux a été tiré au sort afin de former des binômes mixtes. Les matchs sont encore en cours et la finale est prévue courant janvier, à l'issue de laquelle un repas tiré du sac réunira tous les participants dans la salle polyvalente.

Le Tennis Club organise un loto le dimanche 11 janvier 2015 à 15h à Pouzilhac où nous espérons vous voir nombreux !!!

En avril aura lieu le renouvellement des adhésions au club, il sera donc temps de venir changer vos clés pour accéder au terrain de tennis.

Face à son succès notoire au sein des tennismen de Pouzilhac, le tournoi de printemps sera à nouveau organisé par le club cette année.



MARCHE

La marche est l'activité physique de base : elle est conseillée à tous, en tous lieux et par tous les temps. Il n'existe aucune contre-indication, elle n'exige pas d'équipement coûteux et les médecins sont unanimes à souligner ses vertus.

La marche augmente l'irrigation sanguine au niveau des membres inférieurs et renforce le muscle cardiaque. Elle stimule la circulation veineuse des jambes, muscle les membres inférieurs et les fesses, améliore sensiblement le rendement des poumons.



Rendez-vous tous les mercredis à 15h devant la mairie

CHASSE

Comme prévu les cartes de sociétaires et d'actionnaires pour la nouvelle saison de chasse 2014/2015 ont été distribuées le 8 Août et le 12 Septembre 2014. L'effectif des chasseurs reste constant.

Les actions de repeuplement en fin de saison dernière au niveau de la perdrix et du lièvre, ont permis d'obtenir des résultats assez satisfaisants. Elles seront renouvelées pour la saison en cours.

Le projet de réalisation d'une garenne artificielle pour la réintroduction du lapin reste d'actualité. La société de chasse a rencontré le technicien de la Fédération des Chasseurs afin de lui présenter la zone d'implantation retenue et de connaître les exigences à respecter dans l'établissement d'un protocole.



Les battues aux sangliers engagées à partir du mois de juin ont permis de maîtriser les dégâts aux cultures sur l'ensemble de la commune pendant la période de printemps et d'été. Mais le sanglier reste néanmoins bien présent sur notre territoire.

Cette saison, la culture à gibier est reconduite et 4 hectares de terre vont être semés en blé.

Dans le cadre de la convivialité, la société prévoit comme chaque année « une journée repas chasseurs » avec déjeuner, partie de chasse et repas. La date retenue est le 21 Décembre 2014.

L'AMICALE CYCLISTE



L'Amicale Cycliste de Pouzilhac fait un petit bilan de l'année 2014 :

Route ou VTT, certains membres du club ont participé à plus de 40 randonnées organisées dans le Gard et départements limitrophes, avec plusieurs séjours, en Espagne, en Lozère, dans l'Allier. Pour certains d'entre eux, plus de 750 km en vélo de route ont été effectués lors de la semaine fédérale à Saint Pourçain sur Sioule parmi 13000 autres cyclistes.

Le club a organisé sa randonnée annuelle Garrigue & Bitume, mi Juin sur deux jours avec des parcours VTT, Route, Marche. Plus de 400 cyclistes ont participé à cette manifestation, une pasta party a été offerte aux participants pour clôturer la journée.

Le 13 décembre 2014 a été organisée notre « Nocturne de Noël » Marche & VTT de nuit, 10 et 20 km. Début Janvier nous organiserons notre Assemblée Générale, pour les personnes qui sont intéressées les licences ou cartes de membres 2015 sont disponibles.

Le 24 janvier 2015 aura lieu l'Assemblée Générale du Comité départemental du Gard de notre fédération à Pouzilhac. Tous les présidents des clubs du département ainsi que quelques responsables de notre fédération (FFCT) seront présents.



Nocturne de Noël

L'Amicale cycliste de Pouzilhac a clôturé dans la joie sa nocturne de Noël ce samedi 13 décembre. Nous voilà soulagés !

Beaucoup de travail est fait depuis 3 mois dans les bois : découverte de nouveaux circuits, nouveaux mono-traces à pied, à VTT , débroussaillage, pré-balisage, balisage du dernier jour, et le lendemain dé balisage, sans compter le travail informatique et le secrétariat.....

Un grand merci à Bernadette, Lucien, Angélique et Christian pour tout ce temps passé qui a contribué à la réussite de cette manifestation.

Mais bon ! le succès de cette organisation nous fait un peu oublier le boulot .

En effet il y avait plus de **280 participants marche et VTT** tous ravis des parcours ! Au ravitaillement des chips, de la soupe , l'assiette de lentilles saucisse, le vin, et le café, étaient servis à l'arrivée dans une ambiance bon enfant et musicale.

Le "mannequin de l'ACP" sorti de nulle part a fait des frayeurs à certaines dames, on les entendaient pousser des cris à 500m.

Merci à la municipalité de nous avoir soutenu, et permis d'organiser cette manifestation dans la salle des fêtes en fin de rénovation.

Merci à tous les participants de Pouzilhac et d'ailleurs dont certains sont venus loin (Toulon , Marseille , Agde, Montélimar) pour passer le week-end avec nous.

Merci à tous les bénévoles car sans eux, cette manifestation n'aurait pu avoir lieu.

La date est fixée pour l'an prochain le 12.12.2015 on vous y attend nombreux "allez Pouzilhac ,tous ensemble".



1-2-3 SOLEIL

L'association 1,2,3 Soleil présentera son nouveau spectacle sur le thème "Abstrait"

Dimanche 25 janvier 2015 à 16h, Salle Polyvalente.

Buvette sur place

Entrée gratuite



Etat Civil

Naissances

- ♥ Le 8 juin 2014 est né en AVIGNON
Léo Bernard Eric GARIN
Fille de Sabrina REYNIER et de Yohan GARIN
- ♥ Le 17 juin 2014 est né à BAGNOLS sur CEZE
Théo Naël Stéphane CHRISTIAEN
Fils de Aurélia MAILLET et Thomas CHRISTIAEN
- ♥ Le 25 septembre 2014 est né à BAGNOLS sur CEZE
Hedie Yanis GUETTOUCHA
Fils de Kheilifa GUETTOUCHA et de Amel KENNICHE
- ♥ Le 8 décembre 2014 est né à Nîmes
Jade Rachel Germaine ANDRIEU
Fille de Céline VOLPELIERE et de Jules ANDRIEU



Léo



Hedie



Jade

Mariages

- ♥ Cyrielle Joséphine Marie-Claire **POMA** et Julien Michel **MARLOT**
Le 21 juin 2014 à POUZILHAC
- ♥ Maryline Andrée **LENOIR** et Baptiste **COUTANT**
Le 12 juillet 2014 à POUZILHAC
- ♥ Alice Marie **PARET** et Bertrand Christian Maurice **PARISE**
Le 26 juillet 2014 à POUZILHAC
- ♥ Aline Chantal Alexia **PRIVAT** et Rémy André Jean **GUASCH-MARI**
Le 26 juillet 2014 à POUZILHAC



Cyrielle et Julien



Maryline et Baptiste



Alice et Bertrand



Aline et Rémy

Décès

- ♣ Monsieur **Patrice PESENTI** le 14 octobre 2014 (60 ans) à Bagnols sur Cèze
- ♣ Madame **Andrée MARTIN** née GILORY en novembre 2014 (91 ans) à CASTILLON du GARD

Numéros utiles

Mairie : 04 66 37 17 77
Ecole primaire : 04 66 22 08 35
Samu : 15
Police secours : 17
Pompiers : 18

Gendarmerie : 04 66 33 24 26
Urgences sur le portable : 112
Centre antipoison : 04 91 75 25 25
Enfance maltraitée : 119

Médecins Connaux

GIL Serge : 04 66 82 00 06
GUERIN Patrick : 04 66 82 49 12
MARCENAC Frank : 04 66 82 06 60
MAYRAS Marie-Claire : 04 66 82 00 06

Pharmacie Connaux

Rue République : 04 66 82 00 05

Cabinets d'infirmiers :

Connaux : PONTAL, CLAUD, MUHR, COCHE, GIRARDY, BLANC : 04 66 82 41 51

Valliguières : SANCHEZ Mireille : 04 66 37 35 62 ou 06 07 54 68 84

VIDIER Marcelline : 04 66 37 36 67 ou 06 87 43 05 83

SAURI Patricia : 06 42 18 95 23

TAXI Bertrand Drouot

☎ 06 59 08 87 47

Taxi.30hotmail.fr

Bulletin Municipal réalisé et imprimé par nos soins

Directeur de publication : Thierry ASTIER

Comité de rédaction : A. Le Bonhomme, N. Devot, Ch Glaizal, Y. Normand, G. Renaud.

Réalisation : Nicole Devot